

COMMUNE DE ZIMMERBACH

Procès-verbal des délibérations du conseil municipal de la commune de Zimmerbach
Séance du 08 août 2023

Sous la présidence de M. Benjamin HUIN--MORALES, maire

La séance est ouverte à 19h04

Étaient présents : *M. le maire, Benjamin HUIN--MORALES — Mme la 2^{ème} adjointe au maire, Rosalie FORNARA — Mme la 3^{ème} adjointe au maire, Magali DALLOZ, et les conseillers municipaux Madame Claire DUPREZ, M. Gilbert GOETZ, M. Marc KLEIN, M. Didier MAQUIN, M. Jean-Paul MAURER, M. Fernand MEYER, Monsieur Michel OTTMANN, Madame Dominique THALLINGER, M. Pierre WITTMER.*

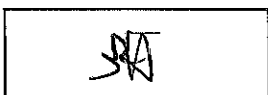
Absents excusés : *M. le 1^{er} adjoint au maire, Thomas HESS a donné procuration à M. le maire, M. Benjamin HUIN—MORALES, Mme Patricia LOSITO a donné procuration à Mme la 3^{ème} adjointe au maire, Mme Magali DALLOZ.*

Désignation du secrétaire de séance : *Monsieur Pierre WITTMER*

Ordre du jour :

- 1° Approbation du procès-verbal de la réunion du 27 mai 2023 – le maire
- 2° Modification d'un poste permanent – la maire
- 3° Tableau des effectifs – Mise à jour

POINTS DIVERS



Dès l'ouverture de la séance, le maire remercie l'assemblée présente et expose l'ordre du jour.

POINT 1 – APPROBATION DU PROCÈS-VERBAL DE LA RÉUNION DU 27 MAI 2023

Rapporteur : Le maire

Le procès-verbal, expédié à tous les membres, est commenté par le maire. Aucune observation n'étant formulée, il est adopté à l'unanimité.

POINT 2 – MODIFICATION D'UN POSTE PERMANENT

Rapporteur : Le maire

Le maire informe l'assemblée que l'agent chargé de l'entretien des locaux qui sera recruté à partir du 28 août 2023 relèvera du grade d'adjoint technique principal de 2^{ème} classe.

Par conséquent il convient de modifier le poste permanent à temps non complet de 18h hebdomadaires d'agent chargé de l'entretien des locaux relevant du grade d'adjoint technique territorial créé par délibération n°8 du 05 avril 2023 en un poste d'agent chargé de l'entretien des locaux relevant du grade d'adjoint technique territorial ou d'adjoint technique principal de 2^{ème} classe ou d'adjoint technique principal de 1^{ère} classe à partir du 09 août 2023.

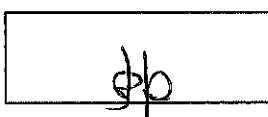
Après en avoir délibéré, le conseil municipal adopte à l'unanimité la modification du poste.

POINT 3 – TABLEAU DES EFFECTIFS – MISE À JOUR

Rapporteur : Le maire

Il y a lieu de modifier le tableau des effectifs en raison du recrutement au 28 août de l'agent en charge de l'entretien des locaux communaux relevant du grade d'adjoint technique principal de 2^{ème} classe.

Le conseil municipal est appelé à délibérer sur la modification du tableau des effectifs présenté ci-dessous :



Emploi	Cadres d'emplois et grades mise à jour à compter du 09/08/2023	Catégorie	Nombre d'emplois et durée hebdomadaire
Filière administrative			
- gestionnaire administratif et financier	- rédacteur principal de 2 ^{ème} classe	B	1 poste à 35h
-assistant administratif ou assistante administrative	- rédacteur/rédactrice	B	1 poste à 30h (TNC)
- assistant administratif	- adjoint administratif principale 2 ^{ème} classe	C	1 poste à 30h (TNC)
Filière technique			
- agent technique polyvalent	- adjoint technique principal 1 ^{ère} classe	C	1 poste à 35h
- agent technique en charge des espaces verts	- adjoint technique principal 2 ^{ème} classe	C	1 poste à 35h
- agent en charge de l'entretien de locaux	- adjoint technique territorial - adjoint technique principal 2 ^{ème} classe - adjoint technique principal de 1 ^{ère} classe	C	1 poste à 18h (TNC)
- accompagnateur en transports scolaires	- adjoint technique principal 2 ^{ème} classe	C	1 poste à 4,73 h (TNC)
Filière sociale			
- agent spécialisé des écoles maternelles (Atsem)	- agent spécialisé principal ATSEM 2 ^{ème} classe	C	1 poste à 30h53

B/A

- VU le code de la fonction publique,
- VU le code général des collectivités territoriales,
- VU la loi n°83-634 du 13 juillet 1983 modifiée portant droits et obligations des fonctionnaires,
- VU la loi n°84-53 du 26 janvier 1984 modifiée portant dispositions statutaires relatives à la fonction publique territoriale,
- VU les décrets relatifs au protocole parcours professionnels, carrières et rémunérations et à l'avenir de la fonction publique (PPCR),

Après en avoir délibéré, le conseil municipal, adopte à l'unanimité les modifications du tableau des effectifs à partir du 09 août 2023 telles que présentées ci-dessus.

POINTS DIVERS

M. Fernand MEYER rejoint l'assemblée à 19h20.

INFORMATIONS DIVERSES DE M. Benjamin HUIN MORALES, maire

CHASSE

Pour les départements de droit local, le droit de chasse est administré par la commune, au nom et pour le compte des propriétaires et loué pour une durée de neuf ans. Les baux en cours ont débuté le 2 février 2015 pour s'achever le 1er février 2024 inclus. Les nouveaux baux de chasse prendront effet le 2 février 2024. La procédure de location a lieu conformément aux conditions d'un règlement, dénommé cahier des charges type arrêté par le préfet.

Il appartient aux propriétaires de se prononcer sur l'affectation du produit de la chasse pendant la durée de la location. La décision de l'abandon à la commune du loyer de la chasse est prise à la double majorité des deux tiers au moins des propriétaires représentant les deux tiers au moins des surfaces chassables.

La consultation est en cours jusqu'au 25 août. La commune est confiante quant à l'obtention du quota de réponses en faveur de l'abandon à la commune du loyer de la chasse.

Une réunion avec les viticulteurs aura lieu ce jeudi 10 août à 14h salle du Hohnack afin de lister les éventuelles clauses particulières à ajouter au cahier des charges de la préfecture.

ENERGIES RENOUVELABLES

La loi n°2023-175 du 10 mars 2023 vise à permettre une accélération et une meilleure maîtrise du développement des capacités de production d'énergies photovoltaïques, géothermiques, éolienne, hydroélectrique, de la méthanisation et de la biomasse en tenant compte des équipements de production déjà implantés sur les territoires et des contraintes présentes.

Le maire passe la parole à Mme Duprez, conseillère municipale, qui précise que la commune a d'ores et déjà réuni un groupe de travail d'une dizaine de personnes qui travaille sur un projet de centrale photovoltaïque. Le projet serait piloté par Energie partagée Alsace, une coopérative, qui porterait le projet techniquement et financièrement. La production d'énergie réalisée sur la journée serait restituée aux habitants qui prendraient part au projet et qui deviendraient alors actionnaires de celui-ci. Ce projet vise à offrir aux habitants la possibilité de bénéficier d'un tarif de l'électricité stabilisé.



PV du CM du 08 août 2023

Une réunion publique aura lieu le 14 octobre à 9h30 salle du Hohnack afin d'informer la population sur ce dispositif, encore à l'étude.

TRACE

Une réunion publique au sujet de la nouvelle ligne de bus n°10 qui reliera Zimmerbach/Walbach et le centre de Colmar au rythme d'un bus par heure aura lieu le 31 août à 19h à la salle du Hohnack.

TRAVAUX ÉCOLE ET PÉRISCOLAIRE

Le planning des travaux de l'extension du périscolaire *Les lutins du Hohnack* qui se poursuivent à l'école Charles PERRAULT est respecté et en dehors d'une VMC à rajouter il n'y a pas de surcoût à prévoir.

En revanche, la construction du préau initialement prévue pour la rentrée scolaire doit être repoussée. Des sondages doivent être effectués avant de débiter les travaux.

La pose de la nouvelle chaudière a quant à elle été réalisée et le nouveau sol de la salle de classe sera posé avant la fin des vacances scolaires.

Enfin, le sol de la salle de classe de l'école sera remplacé pour la rentrée.

BALAYAGE MECANIQUE

Un problème technique n'a pas permis aux agents communaux de finaliser le balayage mécanique de l'ensemble des rues de Zimmerbach prévu fin juillet. L'opération de nettoyage a dû être terminée manuellement.

FESTIVAL D'HISTOIRE

Le prochain festival d'histoire de Zimmerbach se déroulera le 19 mai 2024.

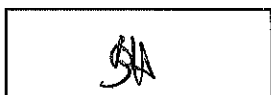
EXPOSITION DE VOITURES ANCIENNES

L'association 2ACZ proposera sa traditionnelle exposition de véhicules anciens le 10 septembre 2023. Une déambulation dans les rues de la commune est prévue.

INFORMATIONS DIVERSES DE Mme Rosalie FORNARA, 2^{ème} adjointe

OLYMPIADES INTERGÉNÉRATIONNELLES

La préparation des Olympiades intergénérationnelles organisée par le conseil municipal des jeunes de Zimmerbach et Walbach avance bien. Deux demandes de subvention ont été réalisées auprès de la Collectivité Européenne d'Alsace. Celle au titre du fonds de solidarité territoriale a été refusée car le montant demandé se situait en dessous du plafond minimum en revanche celle demandée au titre du fonds d'intervention alsacien devrait être accordée.



COMITE DE JUMELAGE

Une réunion du comité de jumelage sera proposée à la rentrée.

INFORMATIONS DIVERSES DE Mme Magali DALLOZ, 3^{ème} adjointe

REMERCIEMENTS

M. et Mme GINGLINGER remercient l'ensemble du conseil municipal pour leurs bons vœux à l'occasion de leur anniversaire de mariage.

VIE ASSOCIATIVE

Les activités proposées par les associations de la commune seront globalement reconduites à la rentrée.

INFORMATIONS DIVERSES DE M. Michel OTTMANN, conseiller

PRÉSENCE DE GENS DU VOYAGE

Des gens du voyage installés à St Gilles ont occupé les berges de Fecht, qui sont privées.

Le maire déplore cette occupation illégale et informe qu'il avait prévenu la gendarmerie nationale du risque d'installation illégale et qu'il s'est rendu auprès des gens du voyage pour leur demander de cesser de fréquenter les berges de Fecht le 11 juillet, pour des raisons de sécurité. Ces derniers ont progressivement quitté les lieux ainsi que le terrain de Saint Gilles le week-end du 14 juillet.

SMAV ET ASSAINISSEMENT

M. Michel OTTMANN interroge le maire sur l'état des travaux visant à dissoudre le SMAV.

Le maire indique qu'une réunion regroupant l'ensemble des acteurs (maires de Niedermorschwihr et Zimmerbach, président du SIVOM des Trois-Epis, président et services de Colmar agglomération) s'est tenue le 31 mai 2023. Si l'ensemble des acteurs concernés sont favorables, le maire demeure en attente du feu vert définitif de Colmar agglomération.

INFORMATIONS DIVERSES DE M. Pierre WITTMER, conseiller

TRI SELECTIF

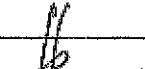
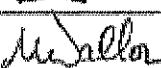
Il serait intéressant de faire une campagne de rappel des gestes de tri afin d'éviter des pollutions éventuelles et de favoriser les bons gestes.

La séance est close à 20h16.



TABLEAU DU CONSEIL MUNICIPAL DE ZIMMERBACH (68230)

Réunion du CM du 08 août 2023

Fonction	NOM	Prénom	Présent(s) / SIGNATURE	Excusé(es)	Secrétaire de séance
3ème adjointe	DALLOZ	Magali			
ELUE	DUPREZ	Claire			
2ème adjointe	FORNARA	Rosalie			
ELU	GOETZ	Gilbert			
1er adjoint	HESS	Thomas		Procuration	
Maire	HUIN - MORALES	Benjamin			
ELU	KLEIN	Marc			
ELUE	LOSITO	Patricia		Procuration	
ELU	MAQUIN	Didier			
ELU	MAURER	Jean-Paul			
ELU	MEYER	Fernand			
ELU	OTTMANN	Michel			
ELUE	THALLINGER	Dominique			
ELU	WITTMER	Pierre			X

Quorum = 8 présents

12 présents

14 votants



